## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/04/2019 Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le

ID: 029-212901250-20190322-22032019\_01-DE

## MAIRIE 29390 LEUHAN

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel LE ROUX, Maire.

Sont présents: LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, YAOUANC Daniel, DUIGOU Myriam, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, MEVELLEC Denise, TROALEN Michelle, MARCHAND Anthony.

LE DU Guy donne pouvoir à LE ROUX Michel MARCHAND Corentin donne pouvoir à QUÉMÉRÉ Martine NAVELLOU Louis donne pouvoir à MEVELLEC Denise

Absents: BOURHIS Pascal et BARRÉ Christophe

Convocation: le 15 mars 2019

Madame Myriam DUIGOU a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers :

**OBJET: Taux d'imposition 2019** 

en exercice: 15 présents: 10 votants: 13 Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation:

10.90%

Taxe foncière (bâti):

15.81%

Taxe foncière (non bâti):

39.36%

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Michel LE ROUX.

